

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché 2.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imp. COURVOISIER, rue du Marché 2, La Chaux-de-Fonds et rue du Collège 309, Locle.

Du 15 Octobre 1887										GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS										Du 15 Octobre 1887													
Arrivées de		m.		m.		m.		s.		s.		s.		s.		s.		s.		s.		s.		s.		s.		s.					
Loel	5	10	7	12	9	21	1	37	3	20	6	07	8	37	11	Loel	4	7	30	9	59	12	1	37	3	40	6	07	9	34	10	15	
Morteau	—	—	—	—	9	21	—	—	3	20	—	—	6	07	—	Morteau	4	—	—	9	59	—	—	—	3	40	6	07	—	—	—	—	
Besançon	—	—	—	—	9	21	—	—	3	20	—	—	—	—	11	Besançon	4	—	—	9	59	—	—	—	3	40	6	07	—	—	—	—	
Neuchâtel	—	—	—	—	9	52	1	16	—	5	57	—	—	—	—	Neuchâtel	5	18	—	9	29	—	—	1	52	—	6	15	—	—	—	—	
Genève	—	—	—	—	—	—	—	1	16	—	5	57	—	—	9	27	Genève	5	18	—	9	29	—	—	1	52	—	—	—	—	—	—	—
Bienne	8	55	11	47	2	17	—	—	5	27	—	—	—	—	10	Bienne	5	32	7	18	10	—	—	—	3	28	6	30	—	—	—	—	
Berne	8	55	11	47	2	17	—	—	5	27	—	—	—	—	10	Berne	5	32	7	18	10	—	—	—	3	28	6	30	—	—	—	—	
Bâle	—	—	—	—	11	47	—	—	5	27	—	—	—	—	10	Bâle	5	32	7	18	10	—	—	—	3	28	6	30	—	—	—	—	

PRIX D'ABONNEMENT: franco p^r la Suisse

1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50; 3 mois, 3 fr.

Pour l'Étranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

MARDI 17 JANVIER 1888

La Chaux-de-Fonds

Café-Brasserie Gambrinus. — Concert donné par la troupe oberlandaise Burki, mardi 17, dès 8 h. du soir.

Conférence publique. — Mardi 17, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre. « Molière et les médecins », par M. L. Bachelin, professeur, à l'Académie de Neuchâtel.

Cercle du Sapin. — Réunion du groupe des chanteurs, mardi 17, à 8 1/2 h. du soir.

Intimité. — Répétition générale, mardi 17, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Société de musique l'« Amitié ». — Répétition, mardi 17, à 8 1/2 h. du soir, au local.

La Prévoyante. — Assemblée générale semestrielle, mardi 17, à 8 3/4 h. du soir, au Temple français.

Chœur mixte indépendant. — Répétition générale, mardi 17, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — Tirage de la tombola, mercredi 18, à 8 1/2 h. du soir.

Union des ouvriers et ouvrières faiseurs de cadrans d'émail. — Assemblée générale, mercredi 18, à 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville. — (Très important.)

Brasserie Hauert. — Concert donné par la troupe oberlandaise R. Burki, mercredi 18, dès 8 h. du soir.

Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 18., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 18, à 8 1/2 h. du soir, au local.

L'ancien président de la République française.

On a annoncé ces jours derniers que le président Carnot avait chassé à Rambouillet; plusieurs journaux parisiens ont publié de longs articles montrant que le nouveau président de la République française voulait faire revivre les belles chasses de Marly et essayer de donner à l'Elysée la vie et l'animation qu'y avait apportées le maréchal de Mac-Mahon. Il n'est donc pas déplacé d'opposer à ce brillant tableau l'intérieur sans bruit où M. Grévy essaie, peut-être, d'oublier le passé...

Disons tout d'abord que l'ex-président se propose, dès que le sort de M. Wilson sera réglé d'une façon ou d'une autre, de faire un voyage dans le Midi et de pousser jusqu'en Italie.

Un journal du matin, le *New-York Herald* de Paris, a dit, avant hier, que l'ancien président avait été frappé, ces jours-ci, d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Ce journal donnait des détails circonstanciés sur ce fait.

« Quelqu'un qui a ses entrées à l'hôtel de l'avenue d'Iéna nous affirme, dit le *Gaulois*, que M. Grévy n'a nullement été malade ces jours-ci. Ce qui a pu donner naissance à ce bruit c'est que l'ancien président, certainement affecté par tout le tapage fait autour de lui et de son gendre, ne sort guère de sa maison, et fait à peine quelques pas dans son jardin quand un rayon de soleil perce le ciel gris.

Hier encore, les ouvriers étaient dans l'hôtel, clouant, achevant l'aménagement.

Peu à peu, tout s'installe et se classe dans cet intérieur.

M. Grévy se lève de bonne heure, comme d'habitude, déjeune à midi, fait parfois sa partie de billard, cause, lit peu les journaux, dîne à sept heures, et, à dix heures, tout le monde est couché.

Sauf le travail et les soucis de la politique, c'est en tout le même règlement de vie qu'à l'Elysée.

La maison est bien tenue, sans luxe, mais avec beaucoup de confortable.

Bien que constamment appelé au Palais de Justice, M. Wilson s'efforce, chez son beau-père, de ne troubler en rien ses habitudes et de paraître le même qu'autrefois.

M. Grévy se désintéresse de la politique militante, n'en veut plus entendre parler et, loin d'attirer chez lui, comme on l'a dit, les personnages qui pourraient encore l'entourer, il se réserve pour ses intimes, pour ceux qui, n'étant pas en vue, lui ont toujours donné le plaisir d'une conversation désintéressée.

Néanmoins, l'ancien président ressent vivement les attaques auxquelles lui et son gendre ont été en butte. Son visage a pris une expression de tristesse et d'abattement qui ne le quitte jamais.

... Sic transit gloria mundi! ...

Les falsifications pharmaceutiques

L'article suivant, que vient de publier la *Schweizerische Wochenzeitung für Pharmacie*, nous montre que les falsificateurs ne respectent rien, pas même la vie des pauvres malades. M. le docteur G. Lötus le dédie aux confrères peu scrupuleux et aux tenanciers d'officines interlopes:

Prenons, par exemple, la substitution du salicylate de lithine. C'est une sophistication qui se fait malheureusement tous les jours et qui est très préjudiciable au malade. Mais le sel de lithine coûte quatre fois plus cher que celui de soude et cette différence explique tout.

Nous avons fait acheter tout récemment du miel rosat. L'analyse a décelé qu'il était fabriqué avec du sirop de mûres, du tannin et de l'eau de rose, au lieu d'être préparé avec du miel et des roses rouges de Provins; mais ces dernières coûtent, parait-il, fort cher et on a trouvé plus commode et plus lucratif de lui substituer le mélange ci-dessus.

Nous nous sommes également procuré de la scammonée en poudre.

La scammonée d'Alep est un purgatif énergique et qui coûte cher.

Or, celle qu'on nous a vendue, à très bon compte, contenait un mélange de cendre de bois et de craie en poudre. Étonnez-vous, après cette sophistication, que le médicament n'agisse pas.

Que dire de ce remède si précieux qu'on appelle le quinquina? Il est aujourd'hui l'objet d'une foule de substitutions tellement blâmables que nous les considérons comme de véritables vols.

Le quinquina, il ne faut pas l'oublier, n'a de valeur commerciale qu'autant qu'il a une valeur thérapeutique. Or, cette dernière valeur, il la tient de la quantité plus ou moins grande d'alcaloïdes qu'il contient et à la tête desquels figure

le plus important de tous, la quinine. Un quinquina sans quinine peut être assimilé à du bois à brûler.

Le quinquina Macaraïbo, par exemple, qui ne donne que deux pour mille de sulfate de quinine, est trop souvent substitué aux quinquinas Calysaya, qui n'en doivent jamais contenir moins de vingt-cinq pour mille, ou aux quinquinas Loxa et Huanuco qui doivent en renfermer quinze pour mille.

Tel est le secret ou plutôt le truc des quinquinas à bon marché.

Nous le demandons à toute personne de bonne foi, quels résultats un malade peut-il obtenir avec de pareils médicaments!

Il y a encore plus fort. Le vin de quinquina se prépare en laissant pendant un dizaine de jours de l'écorce avec du vin. Au bout de ce temps on filtre et on jette le quinquina plus ou moins épuisé. Eh bien! que diraient mes lecteurs si nous leur apprenions que ces résidus, dans les maisons interlopes, sont séchés, pulvérisés et vendus sous le nom de *poudre de quinquina*?

Nous pourrions citer une pharmacie où la préparation vendue sous le nom d'extrait fluide de quinquina n'en renferme pas un atome et ne contient que de la teinture de colomba, de quassias et un peu d'écorce d'orange amère. Mais aussi le flacon se vend 75 centimes, tandis que le bon extrait fluide de quinquina bien préparé et titré vaut 4 fr. 60.

Il en est de même de la fameuse limonade purgative. Quand l'un de nous la prescrit, il n'entend pas qu'on y substitue une autre limonade purgative. Or, depuis quelque temps, on donne, dans certaines pharmacies, des limonades fabriquées et vendues aux pharmaciens par un industriel à un prix si minime qu'ils peuvent les livrer au public à 4 fr. la bouteille, tandis que les limonades au citrate de magnésie valent ordinairement 4 fr. 75.

Est-il besoin d'ajouter qu'une analyse très rigoureusement faite nous a révélé que ces limonades étaient fabriquées avec du tartrate de soude, sel qu'on se procure à très bas prix.

C'est encore là une substitution que nous ne saurions trop blâmer. En effet, le public, induit en erreur par la similitude des deux noms, croit payer le même médicament 4 fr. 75 chez un pharmacien, tandis qu'il l'a à 4 fr. chez un autre.

Ces quelques substitutions suffisent à expliquer le bon marché exceptionnel de certains médicaments.

Comme on peut en juger, il est toujours facile, avec de pareils procédés, de faire une concurrence ruineuse et déloyale aux maisons qui se respectent et qui ont souci de la santé de leurs clients.

Dr G. LÖTUS.

Chronique suisse.

Réduction des florins autrichiens en francs. — Suivant communication de l'administration des chemins de fer de l'Union suisse, le rapport entre la valeur en florins autrichiens et la valeur en francs pour les stations frontalières austro-suisse est, dès le 1^{er} janvier 1888, jusqu'à nouvel avis, fixé comme suit:

1 florin = 2,0013 francs.

Centralisation militaire. — Le *Confédéré* du Valais embouche aussi la trompette de la centralisation militaire, à la suite de la *Gazette de Lausanne*. Cela ne nous étonne point de la part d'un journal qui se fait une triste spécialité de sacrifier à priori toutes les libertés cantonales, dès qu'un plumet fédéral se montre à l'horizon.

Jusqu'à présent les sociétés des officiers et sous-officiers valaisans ne paraissent pas être entrées en matière sur cette question de centralisation militaire. Elles montrent plus de sagesse en cela que les grands traîneurs de sabre de la *Gazette de Lausanne*.

Nouvelles étrangères.

France. — *Chambre des députés.* — Hier, lundi, a eu lieu la discussion de l'interpellation de M. de Lamarzelle sur les agissements du Conseil municipal de Paris, les 1^{er}, 2 et 3 décembre dernier, au moment du Congrès de Versailles pour la nomination du président de la République. L'auteur de l'interpellation rappelle les manifestations du dit Conseil et dit que leur but était de peser sur la décision de l'Assemblée nationale et empêcher M. Ferry d'être élu, de l'empêcher au besoin d'entrer à l'Élysée. « Le Conseil municipal, ajoute l'orateur, a fait cause commune avec les organisateurs de ce mouvement; il en a même pris la direction. Le préfet n'a pu empêcher les révolutionnaires de souiller l'Hôtel-de-Ville le 2 décembre dernier. (Bruit à gauche.)

M. Camélinat, interrompant. — Ce sont des républicains; il n'y a que les réactionnaires qui souillent l'Hôtel-de-Ville. (Bruit.)

M. de Lamarzelle demande que la résidence du préfet soit à l'Hôtel-de-Ville. « Il s'agit, dit-il, de l'indépendance et de la liberté du Parlement, qui pourrait se trouver, à un moment, menacé par un pouvoir révolutionnaire. (Bruit à gauche.)

Le gouvernement a-t-il la volonté et le pouvoir d'appliquer la loi? (Applaudissements à droite.)

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, dit que le gouvernement, le préfet de la Seine et celui de police ont rempli leur devoir, mais que le Conseil municipal a trop souvent oublié le caractère de ses attributions. Sur la demande de cette autorité le préfet a refusé de livrer les clefs de l'Hôtel de-Ville et a pris toutes les précautions pour assurer la liberté de la circulation dans les souterrains. A aucun moment l'ordre n'a été troublé. La Chambre n'a pas été envahie.

M. Paul de Cassagnac. — Elle a été assiégée.

M. le président de la Chambre. — Je déclare que la Chambre n'a pas été envahie et qu'elle ne le sera pas. (Très bien!)

M. Sarrien. — Le gouvernement ne laissera jamais violer la loi par personne.

Il déclare que le gouvernement demande l'installation du préfet à l'Hôtel-de-Ville, mais qu'il ne conseille pas au ministère de demander la dissolution du Conseil municipal de Paris. (Très bien! Bruit à droite.)

Plusieurs orateurs prennent encore la parole, entr'autres *M. Goblet* qui dit que depuis un an il se poursuit une campagne qui tend à la dissolution du Parlement. (Très bien! à gauche.) « Vous en avez peur! » crient plusieurs membres de la droite.

M. Tirard, chef du cabinet, prend à son tour la parole. « Je ne reconnais à personne, dit-il, le droit de supposer que j'aie pu faire une alliance quelconque avec les adversaires de la République. Je n'ai jamais fait de pacte avec la droite, même pour renverser un cabinet. (Applaudissements au centre.)

M. de Cassagnac. — La droite n'a jamais proposé et n'accepterait jamais cette alliance. (Bruit.)

M. Tirard. — Le gouvernement veut vivre avec une majorité républicaine.

L'orateur demande l'installation du préfet et le dépôt d'un projet à ce sujet présenté par le gouvernement.

M. Sigismond Lacroix. — On va demander à la Chambre un vote de rancune et de colère contre le conseil municipal de Paris.

Un ordre du jour voté par les centres et les droites ne résoudra pas la question, on arrivera seulement à un conflit. (Bruit.)

La discussion générale est close. Après plusieurs votes, l'ordre du jour de *M. de La Porte* est adopté; il est ainsi conçu :

« La Chambre, attendant la discussion du projet spécial que le gouvernement a déposé et confiante dans le gouvernement passe à l'ordre du jour. »

La première partie est adoptée par 342 voix contre 195 et la 2^{me} par 265 voix contre 178.

L'ensemble est adopté à mains levées. La séance est levée à 6 h. 40.

Dernière heure. — Les journaux républicains modérés et monarchistes regrettent que le gouvernement ne montre pas plus d'énergie à l'égard du Conseil municipal de Paris.

Les journaux radicaux disent que l'interpellation Lamarzelle a prouvé que l'alliance de la droite et des ferrystes continue.

Allemagne. — D'après une dépêche de Berlin à un journal français, l'ambassadeur « d'une grande puissance » qui a vu l'empereur samedi matin, serait sorti de l'audience, « littéralement épouvanté de l'affaiblissement général de l'empereur ». — Les inquiétudes seraient redevvenues très sérieuses à Berlin.

— La *Gazette de Cologne* annonce que les socialistes posent la candidature de *M. Liebknecht*

dans la sixième circonscription de Berlin, où une élection législative doit avoir lieu prochainement par suite de l'annulation du mandat du député Hasenclever, qui est, comme on sait, atteint d'aliénation mentale. — L'élection de *M. Liebknecht* est considérée comme certaine.

Angleterre. — On annonce que le député irlandais *Wilfried Blunt*, actuellement sous les verroux, s'étant vu enlever le pardessus qu'il avait jusqu'à présent porté sur son costume de prisonnier, refuse depuis lors de quitter le lit.

Nouvelles des cantons.

BERNE. — L'assemblée générale du parti ouvrier de Berne a décidé, à une grande majorité, de voter avec le parti radical dans les prochaines élections communales, mais à condition qu'on lui accorde encore trois représentants dans le conseil de ville.

— Les obsèques de *M. Rohr* ont eu lieu hier, lundi, de 40 ¹/₂ heures à 2 heures. Le service funèbre a été fait à la cathédrale. Une grande foule a suivi le cercueil jusqu'au cimetière d'Ostermundigen.

Plusieurs cantons s'étaient fait représenter, entre autres ceux de Genève, Vaud et Neuchâtel. Il y avait aussi des membres du Conseil fédéral et une délégation des Chambres fédérales, ainsi que des autorités municipales.

Plusieurs discours ont été prononcés. *M. Egli* a parlé au nom du gouvernement, *M. de Buren* au nom du Grand Conseil.

SOLEURE. — A la suite d'une querelle pour un sujet des plus futiles, un jeune garçon de Soleure, âgé de seize ans, a blessé de plusieurs coups de couteau au bas ventre un camarade du même âge, dont l'existence est actuellement très gravement menacée. Le jeune meurtrier a été arrêté.

— Un ouvrier d'une carrière d'Oberbuchsiten a mis le feu par mégarde à une provision de quarante livres de poudre déposée dans une hutte de bois. La hutte a été détruite en mille fragments et l'ouvrier projeté à une certaine distance. Il s'en tire heureusement avec quelques légères contusions.

VAUD. — Un triste accident vient d'arriver, près de Cossonay, à une personne très connue et très aimée à Lausanne.

M. Cogne-Cléricali, âgé de 61 ans, domicilié au boulevard Industriel, s'en revenait samedi soir d'Yverdon par le train qui part de cette ville à 5 h. 39 et arrive à Lausanne à 7 heures.

Il eut la malheureuse idée de descendre pour satisfaire à un besoin, le train étant encore en marche; mais entraîné par l'impulsion du train, il tomba si malheureusement sur le trottoir, près

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 84

DE

CHUTE EN CHUTE

PAR

Mme Gabrielle D'Arvor

DEUXIÈME PARTIE

— Tu te trompes, Yanko, c'est un dragon maladroit qui t'a frappé par méprise, jamais je n'eusse voulu tenter à tes jours.

— Mon maître est menteur, perfide et assassin; j'ai vu partir le coup dirigé contre moi, j'ai vécu pour me venger; l'Indien ne connaît pas la pitié.

Les misérables lièrent le jeune homme au tronc d'un palmier et Yanko lui dit d'une voix railleuse :

— Maître, veux-tu être brûlé vif, périr de faim ou servir de pâture aux bêtes fauves ?

Jean Dumont frissonna.

— Tue-moi tout de suite, s'écria-t-il.

— Non, ton sort serait trop doux.

M. Dumont savait qu'il ne fléchirait pas ses bourreaux et que personne ne viendrait le délivrer.

Les Indiens avaient allumé des torches, il pensa qu'on allait le livrer aux flammes. Les monstres noirs, semblables à des démons, formèrent un cercle autour de lui et exécutèrent des danses infernales en poussant des cris de carnage. Ils passaient et repassaient devant ses

yeux, l'effleurant de leurs flambeaux et évitant soigneusement de l'atteindre; les cris redoublaient, ils se démenaient comme des furieux. L'infortuné, blême et défaillant, essayait de ne pas voir cette horde diabolique qui s'acharnait contre lui. L'ardeur des Indiens s'épuisa enfin, les torches s'éteignirent et le condamné se trouva seul en ce lieu solitaire.

Son sort devait être plus horrible encore.

Alexis reprenant son sang-froid, regarda ce qui l'entourait. Il était impossible de rêver un endroit plus enchanteur. C'était une vaste clairière formée avec un art merveilleux, inimitable, que la nature seule peut réaliser. D'immenses bambous, des palmiers, des bananiers et des fougères arborescentes étendaient leurs branches épaisses qui tamaisaient la vive clarté du jour. Toutes les variétés de la riche végétation indienne mêlaient leurs fleurs charmantes aux teintes sombres du feuillage; les lianes, ces gracieux parasites du désert, s'enroulaient en capricieux festons aux troncs puissants et aux branches légères, formant dans l'espace des rideaux fluris, parfois impénétrables. Une allée étendue prolongeait la perspective; à son extrémité se dessinaient les sinuosités d'une fraîche rivière; de minces ruisseaux s'en échappaient et gazouillaient parmi les tamarins; l'air était imprégné de senteurs exquises, la brise soufflait à peine et sa douceur pénétrante faisait naître dans les sens une impression de délices.

Contraste cruel avec l'angoisse du malheureux qui commençait la plus affreuse des agonies. Par une amère ironie, la nature offrait à Alexis le spectacle de tous ses charmes, augmentant ainsi ses regrets. Lui qui avait fait de la vie son seul bien, qui lui demandait toutes les jouissances, lui qui en avait savouré toutes les voluptés, il voyait tomber de ses lèvres cette coupe enivrante à laquelle il s'abreuvait. Il était jeune, de longs anneaux se présentaient encore devant lui et il allait mourir quand il sentait combien il serait doux de vivre!

Il tordait ses bras enchaînés, il essayait de rompre ses liens, mais Yanko avait solidement attaché son prisonnier. Le jeune homme recommençait ses tentatives avec l'ardeur du désespoir, les heures s'écoulaient et il s'épuisait en vains efforts.

La faim et une soif ardente ajoutèrent un nouveau supplice à sa torture. Les bananiers balançaient leurs fruits savoureux au dessus de sa tête et il ne pouvait les saisir; son gosier brûlant aspirait à une goutte d'eau et les ruisseaux moqueurs se croisaient devant ses yeux désaltérant les brins de mousse et lui refusant leur fraîcheur. Comme Tentale, il était en proie à toutes les souffrances physiques et quelle angoisse morale!

Dans son cerveau troublé s'agitaient de sinistres visions; à la douleur, à l'effroi, se joignait la voix vengeresse du remords.

Il s'était cru maître absolu de sa destinée, assez fort pour vaincre tous les obstacles; il avait défié Dieu et aujourd'hui, terrassé, avili, condamné, il devait reconnaître la puissance de cette volonté supérieure qu'il niait.

Était-ce un jeu du hasard qui les jetait aux mains d'un misérable ennemi ou bien subissait-il le châtiement de ses crimes qui avaient soulevé la colère divine?

Avec l'étrange lucidité d'un esprit surexcité, Alexis voyait sa vie entière se dérouler en un tableau vivant qui le rendait frémissant et troublé.

Que n'avait-il toujours vécu dans la paisible vallée où s'étaient écoulées ses jeunes années, les seules sur lesquelles il put à cette heure reposer un grand calme! Il eût ignoré le monde, les luttes de la vie que sa nature ardente et faible lui rendait si dangereuses. Quelle fatalité l'avait jeté ignorant et désarmé dans la fournaise de la tentation; sa foi, trop peu solide, avait sombré au premier écueil, et tel qu'un navire désemparé, il s'était perdu au sein de la tourmente. Joueur, débauché, égoïste, il avait fait de lui-même son idole, donnant à sa vie la jouissance pour but; indiscipliné, il avait rejeté l'autorité; impie, il avait renié Dieu! Par son ingratitude, il avait désolé des cœurs dévoués, en une heure de colère folle, il était devenu meurtrier!

Egaré par la fièvre, Alexis repoussait cette image sinistre; le fantôme de l'oncle Jérôme surgissait du gouffre, sanglant, terrible, demandant vengeance... Crime affreux, suivi d'une longue suite d'autres crimes.

A suivre.

Tribunal criminel

(Correspondance particulière de L'IMPARTIAL.)

Neuchâtel, 13 janvier 1888.

Affaire Adèle-Louise-Henriette Paris
prévenue d'incendie volontaire.

LE RÉQUISITOIRE.

3

(Suite.)

Il fallait d'emblée faire cette démonstration que les gens qui avaient pénétré dans le magasin, avaient des clefs ou des crochets; il fallait éloigner les soupçons qui planeraient sur elle et elle introduit ce petit mot: « Qu'on cherche en dedans et non pas en dehors! » dit un de ces individus, c'est-à-dire, faisons retomber les soupçons sur une des personnes habitant la maison et non pas sur des étrangers. En écrivant cela, la femme Paris rendait son affaire excellente. Notez bien que toute cette conversation se passe dans la rue à une heure du matin entre des gredins et qu'ils élèvent la voix, avant d'accomplir leur crime, juste à point pour être entendus par un bonhomme. Quelle invraisemblance!

Et cependant dans chacune des phrases de cette lettre on voit percer le système de défense imaginé par la prévenue. Evidemment dans cette lettre, ce devait être plus ambigu, plus nuageux. Mais à travers ce nuage, on voit percer, clair comme le soleil, le système qui s'étaie sur cette lettre. Il poursuit encore: « C'est Jacot qui l'a dit ». Ça n'a l'air de rien. Et pourtant, connaissant profondément le cœur humain, sachant que sa commensale Mme Jacot était divorcée, spéculant sur une de ces haines de femme comme celle qu'on a vue dernièrement accuser son mari d'être l'auteur du crime du Cachot, la prévenue s'était dit que dame Jacot pourrait lui servir un jour d'instrument. Et celle-ci nous l'a dit hier qu'elle avait reçu des insinuations auxquelles elle avait répondu vertement par un « Si il y a un incendiaire, c'est chez vous qu'il faut aller le chercher. »

Ce n'est pas seulement une petite phrase qui a stupéfié les magistrats, c'est toute la lettre, depuis le premier jambage du mot « hier » jusqu'au dernier du mot « bien » qui est combinée pour étayer le système de défense. Voici le coup de grâce: Cette lettre a une signification ou non; si elle en a une, elle doit relater des faits qui se sont passés dans la nuit du 15 au 16 septembre, entre 11 heures et minuit. Or cette lettre a été mise à la poste le 15 septembre à 7 heures du soir. Voilà qui est terrassant! C'est indéniable! Celui qui a écrit cette lettre, c'est celui qui avait intérêt à le faire, c'est la femme Paris.

Car, nous nous trouvons en présence une fois encore de cet adage, profondément humain, « cherchez à qui le crime profite ». La prévenue a fait une combinaison, longuement méditée, réfléchie pendant des semaines, d'après laquelle elle se serait débarrassée de son magasin, un boulet pour elle; elle voulait aller auprès des siens en Russie. Mais est-il possible qu'après toute une vie d'honnêteté, on tombe aussi bas dans le crime! L'objection est forte, nous le reconnaissons; mais les faits démentent l'objection. Il cite le fait de Duret, cet homme que toutes les mères donnaient en exemple à leurs fils, et qui est descendu d'un seul coup et sans gradation au dernier échelon de la bassesse, en assassinant lâchement par derrière, son bienfaiteur. Nous nous trouvons en présence d'un spectacle pareil, évidemment.

Cette femme avait une envie incroyable de retourner en Russie; elle y était sollicitée, elle voulait réaliser, vendre; si vous ajoutez à ces sentiments l'insuccès de ses démarches, les tentatives infructueuses de liquidation de ce magasin qui lui était à charge, l'envoi d'une lettre anonyme aux frères Schanz, vous arrivez facilement à comprendre comment Mme Paris a dû avoir cette idée: « Ah! si seulement ce magasin pouvait brûler! » Et elle l'a repoussée avec indignation cette pensée. Mais elle est revenue, toujours, toujours. Et comme la goutte qui tombe sur le roc, finit par le miner. Elle avait accueilli cette pensée, elle y pensait toujours, toujours. Son honnêteté est tombée dans le débat.

Quand un individu de cette espèce est arrivé à prendre une résolution; quand il a été vaincu par le mal quand il a été amené à prendre une détermination, l'exécution est presque toujours admirable. Ça a été le cas de Duret. C'est le cas de cette femme. Cette maison devait flamber comme un paquet d'allumettes. A-t-elle songé à la grandeur de son crime? A-t-elle reculé devant l'horreur de ce forfait? S'est-elle dit qu'elle voulait préserver des vies humaines? Lorsqu'elle a réveillé ses voisins, croyait-elle que le dégât était suffisant? A-t-elle été saisie d'un remords tardif? A-t-elle été épouvantée du forfait qu'elle avait commis? M. Jeanhenry n'en sait rien, car la prévenue n'a pas fait des aveux; et ici, elle n'a pas été habile. Elle aurait pu dire: « J'ai commis le crime, mais je l'ai arrêté. » Elle aurait pu bénéficier de l'indulgence de la loi.

M. Jeanhenry examine les preuves de culpabilité accumulées contre la prévenue: c'est le rapport des experts qui reconnaissent que la prévenue est l'auteur de la lettre anonyme adressée à M. le juge de paix; le fait qu'elle avait l'habitude des lettres anonymes; c'est à elle seule que le crime profitait, personne d'autre n'avait intérêt à cet acte de destruction. Enfin, cette fameuse lettre anonyme destinée à dérouter la justice était son œuvre à elle, à tous les points de vue. Elle l'a écrite, elle est évidemment coupable, c'est la preuve la plus irrécusable de sa culpabilité. Il parle du prétendu vol de fr. 550 cachés, en billets de banque, dans le livre de famille et rappelle les explications données par la sœur du mari de l'accusé; cette femme qu'il cautionnerait pour son compte après l'attitude si digne qu'elle a prise vis-à-vis de sa belle-sœur, hier, a formellement déclaré qu'elle n'avait jamais vu ce livre et qu'il n'a jamais été dans le pupitre; non seulement, il n'y a jamais été, mais l'argent qu'il contenait n'a jamais existé que dans la cervelle de la prévenue. La situation, établie dans les propres livres de Mme Paris, est celle-ci: c'est que tout ce que les voleurs auraient pu prendre c'est 132 francs. Une autre preuve c'est la situation dans la-

la passerelle en bois traversant les voies qu'il fut pris entre cette passerelle et les marche-pieds des voitures et grièvement blessé. Il avait une jambe mutilée et un bout de l'autre pied écrasé. Il put être transporté à Lausanne par le train de Vallorbes arrivant à 7 h. 32. Les médecins qui avaient été prévenus l'attendaient pour le faire conduire à l'hôpital. Il fut opéré le soir même par M. le Dr Mercanton. Une jambe a été coupée au-dessus du genou et l'autre pied a été désarticulé et coupé en laissant le talon.

Aux dernières nouvelles le patient allait aussi bien que son état le permettait.

Si nous sommes bien informé, la victime de cet accident habitait jadis la Chaux-de-Fonds où il exploitait un commerce de mercerie et articles divers, dans la rue du Grenier.

— Dimanche matin, une fille nommée W. M., âgée de 18 ans, en service à Lausanne, a été trouvée noyée à environ quarante mètres de la grève du lac à Cour.

Chronique neuchâteloise.

* Une conférence de M. Ph. Godet à Paris. — On lit dans le *Journal des Débats*:

« Samedi dernier, au cercle Saint-Simon, à Paris, notre collaborateur, M. Philippe Godet, de Neuchâtel, a fait une intéressante conférence sur « une amie de Benjamin Constant, Mme de Charrière ».

» Après les récentes publications du *Journal* et de la *Correspondance* de Benjamin Constant, nous connaissons en tous ses détails la longue et orageuse liaison de l'auteur d'*Adolphe* et de l'auteur de *Corinne*. M. Philippe Godet a tracé le portrait d'une femme qui, elle aussi, joua un rôle important dans la vie de Benjamin Constant: Mme de Charrière. Sainte-Beuve, dans une étude célèbre, a conté ce roman et dessiné le portrait de l'héroïne. Mais de nombreuses correspondances inédites ont permis à M. Godet de compléter et d'achever le tableau esquissé par Sainte-Beuve. Il a pu nous faire connaître la jeunesse de Mme de Charrière, grâce aux lettres qu'elle adressait d'Utrecht à M. Constant d'Herminches. Cette jeune Hollandaise était bien Française d'esprit et de style, et s'exprimait sur toutes choses avec une telle liberté de langage que le conférencier n'a pas cru pouvoir lire toute cette correspondance de jeune fille.

» Mme de Charrière épousa un Suisse fort honnête homme, et pour lequel elle affirme avoir eu « beaucoup de goût ». Elle vécut avec lui à Neuchâtel et dans son château de Colombier. C'est là qu'elle reçut Benjamin Constant. M. Philippe Godet nous a laissé entendre que les relations de Benjamin Constant et de Mme de Charrière n'eurent rien que d'intellectuel. Une lettre récemment publiée de Benjamin Constant semble bien prouver le contraire. Mais ce qui nous empêche surtout de partager l'illusion de M. Godet, c'est l'indignation de Mme de Charrière contre le style et les livres de Mme de Staël, indignation qui d'ailleurs s'étend à tous les Necker: « Ils ont tellement monopolisé l'amphigouri dans cette famille, écrit-elle, que je suis surprise qu'on en trouve encore chez d'autres. »

» M. Philippe Godet a rapidement énuméré les romans, pamphlets et autres ouvrages de Mme de Charrière et a terminé sa conférence par un bien charmant tableau de la vieillesse mélancolique et solitaire de l'ancienne amie de Benjamin Constant.

* Examen de notaires. — Le Conseil d'Etat a nommé aux fonctions:

1^o De membre de la commission d'examen des notaires, le citoyen Emile Lambelet, notaire, à Neuchâtel, en remplacement du citoyen Henri Morel, démissionnaire.

2^o De membre suppléant de la dite commission, le citoyen Henri Lehmann, notaire, à la Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Emile Lambelet susnommé.

* Place d'armes de Colombier. — Les nouvelles qui nous parviennent concernant cette importante question sont particulièrement rassurantes, dit le *Réveil*.

* Neuchâtel. — Le Conseil exécutif bernois a nommé M. Max Bovet, de Neuchâtel, étudiant, au grade de lieutenant de cavalerie.

quelle elle s'est trouvée après l'incendie: elle était allée de ci de là dans le magasin, frôlant peut-être les meubles, mais avec la précaution de relever sa robe. Le soir on découvre que sa robe était tachée de taches rondes, régulières, et qui provenaient de gouttes de pétrole tombées sur la robe à la place même protégée par le geste de la prévenue. Ces taches ont été faites au moment de la rentrée de la femme Paris, au moment où elle aspergeait de pétrole les copeaux, la sciure et les petits tas inflammables et surtout au moment où elle arrosait les parois, la layette. Vient encore le contrat d'assurance, ceci est significatif. Ce qui apparaît au premier plan, c'est l'acte d'escroquerie. Nous sommes en présence d'une tentative de vol; ce que la femme Paris a voulu c'est détruire son magasin, afin de pouvoir toucher de la C^{ie} d'assurance la somme de 35,300 francs qu'il était censé représenter. L'accusée seule avait un intérêt; seule, elle pouvait toucher la prime. Des voleurs, à supposer qu'ils eussent existé, se seraient sauvés, sans se charger de cette aggravation de culpabilité. Elle, seule avait intérêt, c'est pourquoi nous la voyons arriver à cette extrémité. (A suivre.)

Chronique locale.

* Accidents. — Hier soir, lundi, quelques personnes prenaient leurs ébats en se « glissant » sur la route de Bel-Air. L'une d'elles — une jeune demoiselle en service dans l'établissement de M. Starck — se trouvait sur une « glissette » lorsqu'elle rencontra un petit char qui venait en sens inverse; l'une de ses jambes se prit dans la roue et fut affreusement fracturée. Un médecin, mandé en toute hâte, procéda aux premiers pansements. La fracture est grave et le traitement sera long.

— Cette après-midi, au Patinage, une dame de notre ville, — Madame D., — occupée à divertir quelque peu ses enfants, fit une chute et s'est brisé l'avant-bras gauche.

* Administration postale. — Places au concours: commis de poste, chargeur postal et levreur de boîtes aux lettres à la Chaux-de-Fonds. S'adresser jusqu'au 27 courant à la Direction des postes à Neuchâtel.

* La Solidarité. — La « Solidarité », société générale de secours mutuels en cas de maladie, aura son assemblée trimestrielle dans le courant du mois de février prochain. Moyennant la modique cotisation mensuelle de fr. 1.25, le sociétaire malade reçoit une indemnité de fr. 3 par jour pendant quatre mois consécutifs. Les personnes qui désireraient se faire recevoir de cette utile société et qui n'auraient pas encore de formules d'admission, peuvent en réclamer auprès des membres du Comité et en particulier auprès du président, M. H.-W. Guinand, Hôtel-de-Ville 17, auquel elles doivent être adressées, remplies, jusqu'au vendredi 27 janvier, à 5 heures du soir au plus tard. (Communiqué.)

* Bâtiment des prisons. — Le Conseil d'Etat a nommé au poste de concierge des prisons de la Chaux-de-Fonds, le citoyen Emile-Justin André, appointé gendarme, en remplacement du citoyen Henri Frossard, démissionnaire.

Chronique de la bienfaisance.

Le Comité de la *Paternelle* a reçu avec reconnaissance fr. 3., par M. E. S., de personnes n'ayant pu assister au concert du 15 janvier, au Temple français. (Communiqué.)

— Le Comité des *Soupes scolaires* a reçu avec reconnaissance la somme de fr. 9.70, produit de la collecte faite au dîner de Nouvel-An de la pension Goetz. (Communiqué.)

Dernier courrier.

Paris, 17 janvier. — M. Canel, président du tribunal civil de Draguignan, sous le coup d'une enquête pour manquement grave à ses devoirs professionnels, a disparu depuis quelques jours.

New York, 17 janvier. — L'hiver est très rigoureux au nord-ouest des Etats-Unis. Cent quinze personnes sont mortes de froid, principalement à Dakota.

Berlin, 17 janvier. — Le Reichstag discute la loi sur les socialistes.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

CHEZ L'ONCLE ARISTIDE

PAR
AIMÉ GIRON

CHAPITRE VI
Des Radis et un Bichon

Victor, lui, avait reconnu en un clin d'œil la dame et le toutou de cette longue description. Soudain, il dégringola de sa bergerade dans les nuées roses, sur la terre des réalités cuisantes.

— Mme Thérèse Saponelle ! murmura-t-il anéanti.
La voyageuse, de son côté, qui promenait vaguement ses prunelles dans la campagne, avait, dans un éclair de sa berline de poste, reconnu le jeune homme. Elle s'agita brusquement, le bichon disparut de la vitre et la vitre retomba pour livrer passage à un buste puissant et à une tête fleurie comme une jardinière.

— Postillon ? Postillon ? arrêtez ! arrêtez donc, jour de ma vie !

Mme Saponelle, qui voyageait de la sorte et jurait ainsi, était une marchande à la toilette de la rue du Temple. Sous prétexte de louer des costumes de carnaval et de vendre des meubles aux jeunes gens, elle leur rendait quelques services d'argent avec intérêts redoublés et forcés, les liait de bons à payer, pour les exécuter, tôt ou tard, avec des aménités de femme et des regrets éternels.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de lettres.

Si l'usurier est le poulpe de la jeunesse étudiante et folle, l'usurière en est la pieuvre. Ce que l'un a laissé de chair au pauvre crabe, comme disait Victor, l'autre l'en vide impitoyablement et infailliblement. La femme apporte, dans l'usure, la passion qu'elle apporte en tout dans ses imaginations, ses sentiments, ses caprices, ses volontés.

Victor était tombé, à la suite de dépenses inconsidérées, d'emprunts étourdis et de remboursements féroces, entre les tentacules de la pieuvre parisienne commercialement Mme Thérèse Saponelle, marchande à la toilette. Elle avait tiré de lui pour quinze mille francs de billets, renouvelables et renouvelés, un jour irrévocablement exigés mais reportés à une échéance de grâce et définitive, que garantissait, à défaut, une promesse de mariage datée et signée sur papier timbré. C'était insensé, et Victor avait ri de ce moyen nouveau, inventé par Mme Saponelle, pour tenir en crainte légitime, les malheureux égarés encore en possession de père et de mère. En effet, c'était une trouvaille de génie. Plutôt que de voir une si monstrueuse sottise produite dans les mœurs sôvères et bourgeoises de leur famille, les débiteurs épouvantés, remuaient ciel, terre, enfer, et se libéraient par bémol ou par bécarre. C'était très ingénieux et très habile.

Victor avait donc signé à Mme Saponelle, âgée de quelques quarante-cinq automnes, une de ces promesses chimériques mais terribles. Victor, à l'aspect de sa créancière, se sentit un balai de crin sur le crâne. Mme Saponelle à Séguret, chez son oncle et vis-à-vis de sa cousine ! c'était le bouquet. Tous ses créanciers allaient survenir, à la suite, comme il l'avait prévu, gueule béante et acharnés après leur proie ! Hélas ! ils étaient au lancé.

Le postillon, pendant le hérissément chevelu et les angoisses de Victor, avait arrêté ses chevaux. La parisienne jurait de l'argot tout pur.

— Hep ! hep ! cria-t-elle au jeune homme Monsieur Victor ? Victor ? Victor ? avancez à l'ordre. Ici, mon petit !

Comme elle eut dit à son toutou. Victor n'y regardait pas de si près et avançait humblement à l'ordre vers la portière de la berline. Il en était encore à quelques pas

que la voyageuse épanchait, en ces termes, ses premiers bouillons :

— Il est heureux que je vous rencontre avant de débarquer à la bicoque du bonhomme d'oncle. J'allais y faire un sabbat, je ne vous dis que ça et mettre tout sens dessus dessous, que vous auriez vu.

— Comment ? vous, en province ! ne sut que répondre Victor qui, moralement recevait Mme Saponelle sur la tête.

— Oui, moi, en province !

— Mais votre commerce ?

— Je m'en moque pas mal, jour de ma vie ! Vous ne m'attendiez pas, hein, mon cher fuyard ? Ah ! vous êtes encore un joli coco, vous aussi ! Vous vous changez en cerf, et cela, sans laisser le moindre P. P. C. à vos anges tutélaires et sans régler leurs factures ? Me voici !

— Mais je ne parlais pas pour la Cochinchine, que diable !

— C'est pis et plus loin que la Cochinchine ! Quel chien de pays ! Est-ce que cela s'habite, ces bois de loup, ces montagnes de neige ?

— Il paraît bien. Que venez vous donc faire ici ? J'habite chez mon oncle et je n'ai à moi ni un pouce de terre ni un sou vaillant.

— Ce que je viens faire ? Il le demande ! Présenter ma note au patron pour qu'il la solde. Sinon, vous mettre sous le nez votre promesse de mariage, afin que vous vous exécutiez en bonne et due forme. Toutes les deux sont là, dans ce corsage, d'où on ne les arracherait qu'avec mon busc et ma vie.

— Voyons ! Du calme, ma toute bonne. Vous savez bien que cette promesse de mariage n'est pas sérieuse ?

— Comment ? Pas sérieuse. C'est ce que nous verrons.

— En conscience, vous ne voudriez pas en exiger la teneur ?

— Comptez-y, mon petit ! Vous êtes assez joli garçon. Vous ne me déplaitez pas et le bonheur de la vengeance ensuite ?

(A suivre.)

Conduites d'eau

Messieurs les propriétaires et installateurs pour la conduite des Eaux sont avisés que pour prévenir les inconvénients occasionnés par le gel et les grandes chaleurs les 14617-1

LAINES de scorie,
Feutres alunés (à l'abri des insectes),
Feutres divers et
Cartons tapis,

sont les meilleurs isolateurs connus, et se trouvent seulement chez

M. Aloïs JACOT,
Magasin de Fournitures, rue du Puits 18.

Occasion !

A vendre un **MOTEUR à gaz** horizontal, force deux chevaux. Bonne marche garantie. 405-2
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

APPARTEMENTS

A louer, dès le 23 Janvier, un appartement de 3 pièces, corridor et eau, situé rue du Puits 23. — Pour le 23 Avril, 2 mêmes appartements, rue du Puits 27 et Industrie 21. — De plus, aux Arbres, un appartement de deux pièces pour St-Georges. — Une cave est disponible dès maintenant, Industrie 19. — S'adresser au comptoir Ducommun-Roulet. 368-1

— A louer —

pour Saint-Georges 1888 ou plus tôt si on le désire, à des personnes d'ordre, plusieurs jolis **APPARTEMENTS** de 2 et 3 pièces, exposés au soleil.

S'adresser à la boulangerie, rue de la Demoiselle 4. 303-3

Boucherie Louis HEIMANN

Rue Fritz Courvoisier 8

BŒUF, 1^{re} qualité, à 60 c. le demi-kilo.
VEAU, » 60 c. »
SAUCISSES à la viande, 1 fr. »
» au foie, 60 c. »
» à rôtir, 90 c. »
BOUDIN, 50 c. »

Bien assorti en **Porc** et **Bœuf salé** et **fumé**.

VENTE AU COMPTANT

Se recommande à sa bonne clientèle et au public en général. 360-2

BOIS en sacs.

A vendre du bois de **SAPIN sec** à 1 fr. le sac, argent comptant, défiant toute concurrence comme grosseur de sacs. — Pour les commandes, s'adresser à la pension Boillon, rue de la Demoiselle 14.

352-1



Se trouve chez

M. A. Winterfeld,
rue Léopold Robert 61

M. G. Verpillot,
rue Léopold Robert 41

M. E. VILARS,
rue Léopold Robert 7

M. Camille Bourquin,
rue de l'Industrie.

Mme Adeline Nicolet,
rue du Parc.

11419-4

A LA BOTTE ROUGE

4, Rue du Premier Mars 4.



Se recommande,

L'assortiment de **CHAUSSURES** pour bal est au grand complet. — **BOTTINES, MOLIÈRES, SOULIERS** décollés, blancs et mordorés, etc. 227-6



H. MEYER

successeur de TEMPERLI FRÈRES.

— C'est 4, RUE DU PREMIER MARS 4. —

LIQUIDATION DÉFINITIVE & COMPLÈTE

DU

MAGASIN de CHAUSSURES G. WERNLI

en face de la Poste.

10,000 paires de Chaussures

vendues au prix de facture et en-dessous.

Grand choix de Bottines pour hommes. — Souliers fourrés. — Pantoufles. — Cafignons. — Chaussures pour dames et enfants. 10919-2

Marchandises de première qualité. — Vente au comptant.

Boucherie WEGMULLER

Rue du Puits 23 & Place du Marché

Reçu un beau choix de **lapins frais, mouton et veau**

PREMIÈRE QUALITÉ

Se recommande. 363-2

En cours de publication :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRE des Mots et des Choses

par MM. LARIVE et FLEURY.

Orné de 3000 gravures et de 130 cartes tirées en deux teintes.

On peut souscrire au prix à forfait de **60 francs** (quel que soit le nombre de livraisons), payables en deux traites de 5 francs et en cinq traites de 10 francs de deux en deux mois. — Envoi de spécimens et bulletins sur demande. 8084-91

Librairie G. Chamerot, rue des Saints-Pères 19, PARIS.

Epicierie TELL BRANDT

8, RUE DE LA SERRE 8.

Belle **CASSONADE blanche**, à 62 centimes le kilo.

RHUM et **COGNAC**, excellente qualité, à 2 francs le litre.

RHUM et **COGNAC vieux**, à 2 francs la bouteille (verre perdu). 403-1

Pour cause de décès,

LIQUIDATION

complète du magasin de VANNERIE de **L. ROSSIGNOL**, rue du Collège 8.

Grand assortiment de Vannerie fine et ordinaire. Boissellerie, Brosses, etc. — On céderait le magasin en bloc. Bonne occasion pour s'établir. 44-1

Le Dr Verrey,

MÉDECIN-OCULISTE

a repris ses consultations à la **Chaux-de-Fonds**, rue Léopold Robert 57, le **mercredi**, de 1 à 5 heures, et le **samedi**, de 10 heures à 1 heure. 195-1

Ameublement à vendre

A vendre à **prix réduit** un ameublement Louis XV, un canapé, deux fauteuils et six chaises couverts en velours frappé peu usagé, deux croisées rideaux modernes en satin, une console noyer poli et une table ronde. 356-1

S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Aux Grands Magasins de NOUVEAUTÉS
EN TOUS GENRES

A LA CONFIANCE

11, Rue Léopold Robert **CHAUX-DE-FONDS** Rue Léopold Robert, 11
Mêmes maisons: à Bienne, Locle, Neuchâtel. 133-4

Reçu un BEL ASSORTIMENT de

Nouveautés et Garnitures pour ROBES DE BAL

ALIMENTATION D'EAU à la Chaux-de-Fonds.

Les abonnés sont prévenus que l'Administration fait dès aujourd'hui remettre aux intéressés les polices d'abonnements et qu'elle fera encaisser, la semaine prochaine, les frais d'installation (soit prise d'eau et embranchement) et le premier trimestre d'abonnement pour la consommation d'eau.

Chaux-de-Fonds, 12 janvier 1888.
357-1 Conseil municipal.

AVIS

Depuis le 11 novembre 1887, la maison d'horlogerie Félix-E. SCHLEY et fils n'existe plus. 346-1

BOIS de noyer

premier choix, pour découpages.

Les amateurs sont priés de s'adresser chez M. Paul Chédel, rue de la Paix 79. A la même adresse, à louer, à un monsieur travaillant de hors une belle chambre meublée. 402-2

Brasserie ROBERT

Choucroûte

et Viande salée.

Escargots

MODE DE BOURGOGNE

à 60 centimes la douzaine.

On sert à toute heure de la journée et aussi pour emporter. 11579-6

EXCELLENTE

Bière de Pschorr

(MUNICH).

Vente en bouteilles, à 40 c. la bout.
Livraisons à domicile.

A louer, pour St-Georges 1888

ou plus tôt si on le désire, un grand et beau LOGEMENT au premier étage, PLACE NEUVE 10. — Eau et gaz. 245-2

AVIS AUX PARENTS

On recevrait encore, jusqu'à 20 janvier, quelques élèves de 4 à 7 ans. Répétitions et leçons pour les élèves du Collège. Leçons d'apprentis. Ouvrages manuels. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 36, au rez-de-chaussée, à gauche. 104-1

A la Cité Ouvrière

CHAUX-DE-FONDS

17, Rue de la Balance. — Rue de la Balance 17.

15 % de rabais 418-2

à dater de ce jour, sur tous les VÊTEMENTS de la saison d'hiver, tels que: *Pardessus, Vestons, Robes de chambre, Spencers, Gilets de chasse, Tricots vaudois*, pour hommes, jeunes gens et enfants.

Grand **DRAPERIES nouveauté** pour habillements et choix de pantalons sur mesure.

Prix avantageux.

Assortiment de **Chemises** blanches et coul., dep. 3 à 5 fr.
Chemises, Camisoles et **Caleçons** flanelle, 4 à 7 fr.



Maison de 452-3

L'ENFANT PRODIGE

CHAUX-DE-FONDS

Vêtements de cérémonie avec dorsaz.
Redingotte croisée ou frac. dep. 65 à 85 fr.

Résultat des essais du lait du 13 au 14 Janvier 1888

(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Butyro-mètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Opplinger, Gottlieb, Bulles 6	41	32,8	36,	16	[]
Zamkehr, Théobald, Somballe 17	39	33,	36,3	15	
Wenger, Christian, Planchettes	39	32,2	35,5	13	
Vutrich, Christian, Somballe 22 A	37	33,8	36,9	13	
Tissot, Ulysse, Somballe 29	37	33,4	36,	12,5	
Bauer, Henri, Grebille	35	33,1	36,1	13	
Hugoniot, Edouard, Valanvron 15	35	31,	35,5	12	
Ællen, Polybe, Bulles 10	34	32,4	35,5	13	
Studler, Louise, Somballe 7	33	31,7	34,9	14,5	
Liechty, Christian, Valanvron 10	33	32,	34,9	14	
Parel, Louis-Zélim, Bulles 8	33	32,6	35,7	12	
Gigi, Fritz, B ⁴ de la Capitaine 8	32	33,3	36,2	11	

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 Janvier 1888

Conseil Municipal.

[] Dans le présent tableau, publié hier, il est resté par inadvertance, dans cette colonne, les observations: *faible et écrémé* qui figuraient au tableau précédent et par conséquent ne visent pas les trois derniers noms du tableau, du 13 au 14 courant, que nous publions à nouveau aujourd'hui.

Beau-Site.

L'Union chrétienne des jeunes gens rappelle que les CAUSERIES de chaque jeudi, à Beau-Site, sont publiques, c'est-à-dire que tous les jeunes gens, sans distinction aucune, ni d'Eglise, ni autre, y sont cordialement invités et seront lâ-haut les bien reçus.

Les sujets traités seront autant que possible d'une actualité pratique et la soirée sera toujours agrémentée d'un peu de musique.

305-3

LE COMITÉ.

M^{me} MATHEY, tailleurse,

25 rue du Puits 25, au 2^m étage, se recommande pour la confection d'habits pour hommes et enfants. 476-6
OUVRAGE PROMPT ET SOIGNÉ.

Le domicile de la

Blanchisserie à neuf E. Matthey,

boul. de la Capitaine, est transféré
20, Rue du Parc 20,
où l'on peut 339-2
remettre le linge pour laver et repasser.

A vendre

au-dessous des prix de facture: Six chaises en jonc, un lavabo, un secrétaire, un canapé, deux chaises rembourrées, une chaise percée, une grande glace, deux lits en fer, deux bois de lit, une berce, six potagers neufs avec leurs accessoires, trois tables de nuit. 327-5

Pour cause de changement de commerce,

GRANDE LIQUIDATION

d'ÉTOFFES à des prix défiant toute concurrence et consistant en: Toile de coton à 40 c. le mètre. Toile de Limoges, à 70 c. Cotonne pour tabliers, grande largeur. Toile fil pour draps, à 1 fr. 20. Damas, pure laine. Toile de coton, double largeur. Toile blanche pour chemises. Mouchoirs en fil. Cotonne pour blouses. Draperie nouveauté pour habillements complets. Peluche. Flanelle pour chemises. Blouses. Spencers. Toile essuie-mains, Camisoles et Caleçons tricetés. — Chez

J. Weill-Bloch, Ronde 24

A louer pour le 23 Avril

un logement de 3 pièces, à la rue du Progrès; en outre, pour de suite, un petit appartement, rue du Progrès 8 A. — S'adresser chez le notaire Ch. BARBIER, rue de la Paix 19. 378-4

← Cave. →

On offre à louer, pour de suite, une cave située à proximité de la place du Marché. S'adresser au Bureau de M. J.-P. Jean-neret, avocat. 390-2

Clinique Ophtalmique

DU
Dr L. Verrey

— NEUCHÂTEL —
FAUBOURG DU LAC - 21 - FAUBOURG DU LAC

Directrice : Mademoiselle K. BÈHM,
ancienne directrice de la Clinique ophtal-
mologique (Hottinger Hof) du professeur
Horner, à Zurich. (H-488-L) 482-5

Traitement des affections oculaires.
Opérations.

La personne qui a trouvé une mon-
tre de dame, avec nom,
aux environs du Chalet il y a trois ans et
qui a été revue dimanche passé, est priée
de la rapporter contre frais de réparation
et bonne récompense, rue du Parc 79, au
2^e étage. 495-3

LIQUIDATION

Frères Bourquin.

A vendre des mouvements à clef, cy-
lindre Vacheron, avec échappements et
empierrages faits, en 16, 17, 18 et 19 lig.;
des remontoirs Robert, 13, 15, 16, 18 et
19 lig., aussi avec échappements et em-
pierrages faits, ainsi que tout l'agencement
d'un comptoir.

S'adresser, pour traiter, à G. Bolle, rue
Léopold Robert 6. 493-3

PATINS

et

CRAMpons à GLACE

aux plus bas prix.

Au magasin d'Articles de ménage

1, RUE DU Puits 1.

492-5

J. Thurnheer.

La personne qui, par erreur, aurait
pris une glissette qui ne
lui appartient pas, lors de la distribution
pour les pauvres au Collège industriel, est
priée de venir en faire l'échange, rue de la
Demoiselle 14, au premier étage. 491-3

NOUVEAUTÉ MUSICALE

Vient de paraître dans l'édition Bernard
JUNOD :

La joyeuse Kermesse! Valse facile,
dansante et
doigtée pour piano, pouvant être jouée
par des élèves ayant reçu de six mois à
un an de leçons. — Prix, 70 cent. — En
vente chez l'auteur, rue du Parc 45, et
dans les magasins de musique. 11666-2

Petit logement.

On offre à louer, pour de suite, un loge-
ment de deux pièces et dépendances —
Prix: fr. 18 par mois. — S'adresser au Bu-
reau de M. J.-P. Jeanneret, avocat. 391-2

Le grand magasin de

PLUMES pour LITS

de Harry UNNA, à Altona (Allemagne)

envoi franco de port et contre rem-
boursement (pas moins de 10 livres)
de bonnes et neuves 450-26

PLUMES pour lits, à 75 c. la livre.

Qualité ext^{ra} bonne, à 1 fr. 50 id.

Qualité demi-duvet, à 2 fr. id.

Qualité tout duvet, à 3 fr. id.

Emballage au prix coûtant.

Ce qui ne convient pas est échangé.

Par 50 livres, 5 % de rabais.

A louer.

A louer pour Saint Georges 1888 un
LOGEMENT de 4 pièces, avec corridor et
dépendances, bien exposé au soleil et
dans une maison d'ordre.

S'adresser au propriétaire C.-J. OTTONE,
rue du Parc 71. 217-3

Encadrements, Vitrierie

en tous genres.

Spécialité d'ENCADREMENTS de
FLEURS MORTUAIRES.

TRAVAIL SOIGNÉ. PRIX MODÉRÉS.

G. SCHWÄRZEL,

11085-8

Rue de l'Hôtel-de-Ville 19.

Liquidation

du magasin

A L'INDUSTRIE NEUCHATELOISE

10, rue Léopold Robert 10.

Afin d'écouler promptement, nous mettons en vente :

500 MAILLOTS pour enfants (camisoles et caleçons), toutes tailles,
à 1 franc.

200 ÉCHARPES (Tour de cou) pour dames et enfants, valant de
1 franc à 1 fr. 50, à 50 centimes.

300 PÉLERINES, toutes nuances, à 2 francs.

RUCHES en tous genres (le tour de cou), 10 centimes.

Grand rabais sur tous les articles : *Laines à tricoter, Dentelles, Châles russes et tricotés, Jupons, Brassières, Caleçons et Camisoles.*

Gilets de chasse pour hommes, depuis 1 fr. 50 la pièce.

Corsets, depuis 1 fr. 50. — Lingerie, Mercerie, Rubans. 1-2

VINS en Gros et en Détail

JAMES BOILLAT

4 6, Rue de la Ronde 6

BORDEAUX St-Macaire 1884, la bouteille Fr. 1 20

BORDEAUX Fronsac 1883, " " 1 60

BORDEAUX Blaye 1884, " " 1 90

BORDEAUX St-Emilion 1884, " " 2 50

BORDEAUX St-Julien 1881, " " 2 50

VIN ROUGE de table, très bonne qualité, 55 cent.

le litre au détail. 11366-1

6, Rue de la Ronde 6.

= TÉLÉPHONE =

Pour 2 commerces n'ayant
aucun risque, on demande

deux commanditaires

avec apport de 10, 20 ou

30,000 francs.

Une personne disposant
de 20,000 fr. demande à
s'associer avec un 18-2

Fabricant d'horlogerie.

S'adresser à

L'Agence de Placement

13, rue du Progrès 13.

Pour cause de départ.

Jolie propriété à vendre, située à cinq
minutes de la ville de Neuchâtel, avec
vue splendide sur le lac et les Alpes,
composée de deux appartements et grand
jardin. Prix très avantageux.

S'adresser à M. A. Campiche, Parcs 31 B,
Neuchâtel. 305-3

La Colle liquide Le Page

sert à cimenter et à recoller le verre, la
porcelaine, les meubles, etc. Très résis-
tante. — Se vend 60 centimes le
flacon, avec le pinceau,

à LA PAPETERIE A. COURVOISIER
2, Rue du Marché, 2.

NOTRE

CIRAGE SUISSE

au brillant rapide

dit « le véritable ami et l'aide des domes-
tiques » est le CIRAGE le plus vite
brillant et le meilleur conservateur de la
chaussure. Médailles aux Expositions de
Paris et Vienne. Diplôme pour qualité
distinguée à Zurich. — Se vend partout.
Maison fondée en 1858. (H-152-z) 456-10

SUTTER - KRAUSS & Co,
fabricants, à Oberhofen (Thurgovie).

Une jeune fille allemande demande de
suite une place dans
une maison d'ordre, pour aider au ménage,
où elle aurait l'occasion d'apprendre le
français. — S'adresser rue de la Demoiselle 3, au rez-de-chaussée. 485-3

Un jeune garçon ayant fait les échap-
pements ancre, cherche
une place pour apprendre à démonter
et remonter. — S'adresser au bureau de
l'IMPARTIAL. 486-3

Apprenti. On désire placer un jeune
garçon âgé de 15 ans, de
bonne éducation et ayant fait ses classes
primaires, dans une maison d'horlogerie
en gros pour faire un bon apprentissage
de commerce. 499-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une polisseuse de fous or et argent.
avant travaillé dans
de bons ateliers, désire trouver une place
à la Chaux-de-Fonds. — S'adresser à M.
Richard, Quartier Neuf 77, Locle. 503-3

Un apprenti boulanger et plusieurs
servantes cherchent à
se placer. — S'adresser chez M. Bernard
Kämpf, rue Fritz Courvoisier 18. 508-3

On cherche à placer un jeune homme
de 16 à 17 ans,
d'une famille honorable, comme apprenti
dans un commerce de détail, de préférence
dans un magasin de fer. — Adresser les
offres sous les initiales H. B., au bureau
de l'IMPARTIAL. 510-3

Un jeune garçon de 16 ans cherche à
se placer dans un
atelier pour apprendre la partie des pen-
dants. — S'adresser chez Madame Marie
Wæfler, rue du Collège 22. 511-3

Une bonne cuisinière de toute mora-
lité, connais-
sant tous les travaux d'un ménage, cherche
une place pour le 1^{er} Février. Bons
certificats à disposition. — S'adresser rue
de la Serre 43, au 1^{er} étage. 512-3

Un remonte-acheveur demande une
place ou à défaut des
acheveurs, décottages; il se chargerait de
terminer les montres, en lui fournissant
boîtes et mouvements. 516-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille connaissant les tra-
vaux de cuisine et de
ménage, cherche une place. — S'adresser
chez M. J. Widmer, aux Eplatures 12.
519-3

Finisseuse. Une finisseuse de boîtes
travail prompt et soigné. 517-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille. Une honnête fille cherche pour le
15 février une place de fille de
chambre ou pour faire un petit ménage
dans une famille française. — S'adresser
chez M. Jean Gysi, rue de l'Industrie 13,
au premier étage. 520-3

Un commis-comptable connaissant
les deux lan-
gues, la tenue des livres en partie double
et tous les travaux de bureau, cherche un
emploi dans une maison quelconque de
la place. Entrée à volonté. Excellentes
références. Prétentions modestes. — Adresser
les offres à l'Etude de M. Ch. Barbier,
notaire, rue de la Paix 19. 447-3

Un jeune homme de toute moralité,
ayant fait le finis-
sage et l'échappement, désire trouver
une place pour fin janvier dans un comp-
toir ou chez un bon remonte-acheveur. 445-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille de 20 ans, connais-
sant tous les travaux
de fille de chambre, désire trouver une
place comme telle. 468-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Repassages. On cherche à placer un
jeune homme de 14 ans
pour apprendre les repassages; il sait
limer et tourner. — S'adresser rue du Col-
lège 4, au rez-de-chaussée. 469-3

Graveur. Un graveur (bon finisseur)
cherche une place pour faire
le mille feuilles soigné et bon courant.
Solidité garantie. — Adresser les offres
écrites, rue de la Serre 25, au 3^e étage à
droite. 422-2

Un guillocheur connaissant son mé-
tier à fond demande
à faire des heures. — S'adresser rue du
Manège 16, au rez-de-chaussée, à gau-
che. 376-2

Une fille de 21 ans, très recomman-
dable, cherche une place pour le
1^{er} Février, pour faire un petit ménage
soigné; de préférence dans une famille
française. — S'adresser au bureau de l'IM-
PARTIAL. 393-2

Une jeune fille robuste cherche une
place pour s'aider aux
travaux de cuisine et de ménage. 349-1
S'adresser au restaurant de la CÔTE D'OR.

Repasser. Un ancien repasseur de
pièces compliquées deman-
de des démontages à faire à la maison.
Ouvrage fidèle et garanti. 355-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille de 22 ans, bien recom-
mandable, désire se
placer pour aider dans un ménage.
S'adresser rue Neuve 11, au rez-de-
chaussée. 373-1

Une jeune personne se recommande
pour écurer et
faire des journées. — S'adresser rue de
l'Industrie 16, au 3^e étage. 374-1

Peintre. On demande, pour travailler à
l'atelier, un peintre en ca-
drans sachant bien faire la romaine et, un
jeune garçon pour apprenti émailleur.
S'adresser chez MM. Eppler et Hugue-
nin, rue de la Paix 55. 487-3

Horlogers. On demande de suite un
ouvrier connaissant le re-
montage et l'achèvement, ainsi qu'un ou-
vrier connaissant les repassages et
remontages. — S'adresser à M. E. Ver-
ron-Marchand, fabricant d'horlogerie, aux
Brenets. 500-3

Une bonne maison d'horlogerie de la
Chaux-de-Fonds
cherche un employé capable d'achever des
montres ancre, grandes et petites pièces,
qualités soignées; comme pour faire des
engrenages. — Entrée d'ici au 1^{er} Mars.
Adresser les offres, par écrit, Case 539,
Chaux-de-Fonds. 502-3

Graveur. On demande de suite un ou-
vrier graveur d'ornements.
S'adresser rue de l'Envers 34. 509-3

Jeune fille. On demande une jeune
fille libérée des écoles pour
s'aider dans un ménage. 518-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande de suite un bon
traceur-dessinateur. — Condi-
tions avantageuses sans temps perdu.
S'adresser: atelier Lenz, rue du Pro-
grès 15. 417-5

Apprentie. On demande une appren-
tie polisseuse de cuvettes
or; elle pourrait être logée et nourrie si
on le désire. 14668-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Horlogers. On demande de suite des **sertisseurs pivoteurs, acheveurs** et **sertisseurs** pour courtes-fourchettes; on donnerait aussi de l'ouvrage à domicile. Paiement chaque samedi. — S'adresser sous initiales **D. M.**, poste restante, Chaux-de-Fonds 444-3

Une polisseuse de fonds pourrait être occupée quelques heures par jour dans un atelier de la localité. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL, 446-3

Cuisinière. On demande une bonne cuisinière sachant le français et connaissant la cuisine à fond. Entrée de suite. 450-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme ayant fait les repas sages ou échappements trouverait à se placer pour apprendre à **démonter** ou **remonter**. 451-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante, sachant cuisiner, 25 à 30 ans, forte, active, est demandée; gaze 20 fr. par mois. Inutile de se présenter sans certificats excellents. — S'adresser rue Jeanrichard 21, C^e Singer. 459-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire les commissions. — S'adresser chez M. J. Rufener, rue du Parc 26. 460-3

Commissionnaire. On demande de suite une commissionnaire. 466-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande deux remonteurs pour grandes pièces remontoirs. 467-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Faiseur de secrets. On demande de suite un **assujetti** ou à défaut un **apprenti** faiseur de secrets. 478-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions. — S'adr. chez M. Alf. Vuilleumier, rue du Parc 1, au 3^{me} étage. 408-2

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes argent et métal Bon gage si la personne convient. — S'adresser chez Eug. Meyste, décorateur, à Fleurier. 409-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de fonds et cuvettes, à l'atelier H.-A. Duvoisin, rue de la Demoiselle 14. 375-2

Commissionnaire. Une jeune fille de toute moralité est demandée pour faire les commissions dans un comptoir. Elle sera logée et nourrie. 404-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme libéré des écoles pour faire des commissions et quelques travaux d'atelier. 382-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emboîteur. On demande de suite un **assujetti** qui serait rétribué de suite; à défaut un ouvrier. — S'adresser rue de la Serre 25, au deuxième étage. 395-2

Peintres. On demande de suite deux bonnes peintres en cadrans, dont une sachant faire les chiffres. — S'adresser rue du Pont 15, au premier étage. 397-2

Jeune fille. On prendrait de suite une jeune fille pour lui apprendre les adoucissements de rochets. — Rétribution immédiate. — S'adresser rue au Grenier 22, au rez-de-chaussée. 370-1

Doreur. Un bon doreur est demandé de suite. 354-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité, pour aider dans un petit ménage. — S'adresser à Mme G. Metzner, rue du Parc 29, au deuxième étage. 372-1

Apprenti. On demande dans un bureau de la localité un jeune homme comme apprenti. — S'adresser par lettres, sous initiales **A. D. 240**, au bureau de l'IMPARTIAL. 11669-1

A louer de suite, rue du Progrès 79, un rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances, qui serait laissé à moitié prix jusqu'en St-Georges 1888. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 507-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser chez M^{me} Frutiger, rue Fritz Courvoisier, n^o 81. 488-3

A louer au centre du village, de suite si on le désire: chambre, cuisine, cave, galetas, bûcher et eau dans la maison, pour **vingt francs** par mois. — S'adresser au magasin d'épicerie de M. Tell Brandt, rue de la Serre 8. 505-3

Logement. A louer, pour le 23 Avril prochain, à des personnes tranquilles, un logement de trois pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser, de midi à 7 h. du soir, au magasin Sandoz-Vissaula-Billon, rue de la Promenade 10. 506-3

Chambre. A louer, à deux messieurs d'ordre travaillant dehors, une chambre chauffée. — A la même adresse, à vendre un **fourneau** pour repasseuse, quelques bouteilles, des chopines, des litres et une longue table avec deux bancs. 501-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité, travaillant dehors, une belle chambre meublée, au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle n^o 5, au premier étage. 504-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 7 b. 489-3

Chambre. A louer une chambre meublée pour un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 16, au premier étage. 513-3

Chambre. A louer une jolie chambre indépendante non meublée, mais chauffée. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 9 A, au 2^{me} étage. 522-3

Chambre. A louer une jolie chambre à des messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle n^o 49, au 3^{me} étage. 523-3

Colombier. A louer deux logements dont l'un pour le 1^{er} février et l'autre pour le 24 juin 1888, composés de 3 chambres, cuisine, galetas, caves et grand jardin. Prix: 300 francs par année. — S'adresser à M. J. Laurent, à Colombier. 521-3

A louer de suite, un **petit appartement** au rez-de-chaussée, situé rue du Doubs, composé d'une chambre, un cabinet, cuisine et dépendances, avec jouissance d'une part de jardin. — S'adresser à M. Pierre-Oscar DuBois, rue de la Charrière 2. 462-6

Appartement. A louer, pour St-Georges, un appartement de 3 pièces et dépendances, situé au soleil levant. — S'adresser rue du Progrès 73, au premier étage. 461-3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur tranquille, une chambre meublée. — S'adresser rue du Collège n^o 12, au rez-de-chaussée. 470-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, rue du Progrès n^o 107 A, au 1^{er} étage. 471-3

Chambre. A louer à une personne tranquille une chambre à deux fenêtres, meublée ou non, située au soleil levant. — S'adresser rue de la Charrière 23, au 1^{er} étage, à gauche. 472-3

Chambre. A louer de suite, à bas prix, une chambre meublée à deux lits. — S'adresser rue de la Demoiselle 103, au rez-de-chaussée, à droite. 473-3

Chambres. A louer de suite, à des messieurs travaillant dehors, deux chambres meublées, situées au soleil. — S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussée. 474-3

Chambre. A louer pour le 23 janvier une grande chambre non meublée avec part à la cuisine, si on le désire. — S'adresser chez M^{me} Vuille, rue des Fleurs 15, au 2^{me} étage. 475-3

Appartements. A louer, dès St-Georges prochaine, deux appartements de 3 pièces; l'un de 450 fr., l'autre de 500 fr.; rez-de-chaussée, soleil levant et jardin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 146-9

A LOUER pour St-Georges 1888, un **APPARTEMENT** de 4 pièces. — S'adresser chez M. L. Lamazure, avocat et notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 9. 246-4

Appartements. A louer pour St-Georges 1888, deux beaux appartements au soleil et près de la gare. — S'adresser chez M. Célestin Boni, rue de la Paix 74. 209-3

A remettre pour le 23 avril 1888, un **logement** de 3 pièces, rue du Rocher 14. — S'adresser chez le notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 379-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer de suite un appartement de trois pièces et dépendances, très bien situé. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, place de l'Hôtel-de-Ville 5. 10649-3

Appartement. A louer, pour St-Georges prochaine, un appartement au premier étage, de 4 pièces, cuisine et dépendances, situé à la rue de la Balance 6. — A la même adresse, à louer de suite une chambre meublée. — S'adresser à M. J. Dubois, rue de la Balance 6. 418-3

Logement. Pour cause de départ, on offre à louer de suite un petit logement à une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès n^o 67, au troisième étage. 419-2

Chambre. A louer, pour fin courant, dans une maison d'ordre, une chambre meublée et chauffée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 63, au 2^{me} étage. 420-2

Chambre. A louer, pour le 20 janvier, une jolie chambre meublée au soleil, rue Léopold Robert 50. 425-2

Chambre. A louer de suite ou pour fin janvier, à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une jolie chambre bien meublée et située au soleil levant. — S'adresser rue du Parc 69, au 1^{er} étage. 426-2

Chambre. A louer, à des messieurs de toute moralité et travaillant dehors, une chambre meublée et indépendante, située au soleil levant. A la même adresse, on demande un **apprenti repasseuse**. — S'adresser rue du Parc 30, au 2^{me} étage. 427-2

Logement. A louer de suite un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 72. 350-1

Chambre. A louer de suite, ou à partager, une chambre à deux lits, avec deux jeunes garçons, travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance 4, au deuxième étage, à droite. 366-1

Magasin. A louer un grand magasin de trois pièces et qui pourrait être utilisé pour atelier ou n'importe quel commerce. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 41650-1

On demande à louer pour St-Georges un **appartement** à proximité de la gare. — S'adr. à l'hôtel de la Gare, au deuxième étage, à droite. 423-2

Une petite famille honnête demande à louer pour St-Georges 1888 un **logement** de 2 pièces. — S'adresser à l'agence B. Kämpf, rue Fritz Courvoisier 18. 424-2

Une dame âgée demande à louer, le plus promptement possible, un **cabinet** non meublé, chez des personnes de toute moralité. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 15, au rez-de-chaussée. 367-1

On demande à louer de suite un petit logement de 2 chambres avec cuisine, situé si possible au centre et au soleil. — S'adresser rue des Granges 6, au 2^{me} étage. 353-1

A vendre une magnifique **volière** avec quatorze canaris, un mulâtre et un chardonneret; le tout pour **60 francs**. — S'adresser chez M. Albert Bähler, rue de la Chapelle 9. 498-3

Presse à copier, forte, à vendre au prix de 15 francs. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 490-3

A vendre un petit fourneau en fonte, un potager à deux trous, deux tonneaux à eau, l'un en cuivre; le tout bien conservé. A la même adresse, une ouvrière **repasseuse à neuf** cherche une place pour le mois de février. — S'adresser à M. Hans Hugli, rue de la Serre 4, au rez-de-chaussée. 494-3

A vendre pour cause de départ, plusieurs bois de lit avec paillasses à ressorts, une table ronde, des tables de nuit, une grande glace, chaises et plusieurs autres petits objets. — S'adr. rue de la Paix 77, au 2^{me} étage. 175-3

Potagers. On demande à acheter un potager n^o 11 ou 12, plus un n^o 12 ou 13 avec bouilloire sur le côté. — S'adresser chez M. Alexandre Chopard, rue de la Serre 20. 407-2

A vendre à un prix très avantageux en bloc ou séparément les **chaises** de la Brasserie GAMBRINUS. 415-2

A vendre une belle **GLISSE** à brecette coupée, à prix avantageux. — S'adresser à M. Alois Hildpert, maréchal, rue de la Charrière 24. 429-2

A vendre d'occasion: un magnifique meuble antique, plusieurs divans-lits, lits d'enfant, lits de fer à une personne et d'autres objets mobiliers. Au magasin, **rue de l'Industrie 1. 411-2**

A vendre un **LIT** en parfait état, avec sommier et matelas en crin. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 403-2

A vendre une pendule grande sonnerie, répétition, et plusieurs grands tableaux « Vues suisses ». 410-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre pour cause de départ un lit avec paillasses à ressorts, un lit de fer, un canapé, une table de nuit, une commode, une table, un guéridon, deux glaces, un lavabo, un tabouret de piano, une banquette, une jardinière, des chaises en jonc et différents articles de ménage. — S'adresser chez M^{me} Feldtrappe et Jourdain, rue du Stand 6. 348-1

A vendre une **machine à nickeler**, neuve et bien perfectionnée. — S'adresser rue Jaquet-Droz 29, au premier étage. 369-1

Perdu depuis le Collège industriel à la gare, en passant par les rues Champêtre et Léopold Robert, une montre argent remontoir 13 lig. -- Prière de la rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 497-3

Perdu dans les rues du village une **broche**, forme trèfle. La rapporter contre récompense rue Léopold Robert 7, au premier étage. 418-2

Trouvé un **parapluie** la veille de Noël, au Temple Indépendant. — S'adresser rue du Progrès 16, au premier étage. 514-3

Trouvé la semaine passée un petit chien. Le réclamer contre désignation et frais d'insertion, rue du Parc 35, au 2^{me} étage, à gauche. 493-3

Monsieur et Madame Jules Paget et leurs enfants, Mesdemoiselles Marie et Cécile Paget, à Genève et Neuchâtel, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère et grand-mère,

Madame VIRGINIE PAGET

décédée à Genève, le 25 courant, dans sa 68^{me} année. 515-1

Madame Louise Sandoz née Delachaux et ses enfants, à Avignon, les familles Fritz Dubois-Sandoz et Delachaux, à la Chaux-de-Fonds, Hoehn-Sandoz, à Marseille, et Monsieur Jacques Liechty-Sandoz, à Aadorf (Thurgovie), ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur JULES SANDOZ, négociant, à Avignon

enlevé subitement, aujourd'hui, à leur affection, dans sa 51^{me} année.

Avignon et Chaux-de-Fonds, le 14 Janvier 1888.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 438-1

Le Seigneur l'Eternel m'a secouru. Esaïe I, 57.

Monsieur et Madame Constant Othenin-Girard et leurs enfants, Monsieur Alcide Huguenin-Girard et ses enfants, Monsieur Alphonse Favarger-Girard et ses enfants, Monsieur et Madame Paul Eymann-Girard et leurs enfants, Madame veuve L^{re} Pfister-Girard et ses enfants, les enfants de feu Abram Othenin-Girard, Madame veuve de Numa Othenin-Girard, Monsieur et Madame Charles-Ulysse Roulet et leurs enfants, ainsi que les familles Girard et Roulet ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente,

Madame Lucie OTHENIN-GIRARD née ROULET,

que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui mardi, dans sa 79^e année, après une longue et pénible maladie.

Chaux-de-Fonds, le 17 Janvier 1888. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **vendredi 20** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue Fritz Courvoisier 31.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 524-2

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE 12,

Mercredi 18 Janvier 1888
dès 8 heures du soir

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR LA

Célèbre Troupe Oberlandaise

R. BURKI

(deux dames et deux messieurs en costume national)

Pianiste **SEPPEL.** 484-2

ENTRÉE LIBRE

BROCHURES

de M. le pasteur

G. MONOD

Vues nouvelles sur le christianisme. — 50 c.

Tout est accompli. Lettre d'un pasteur. — 25 c.

Première lettre du Christ à son Eglise. — 25 c.

Lettre à un pasteur sur la prophétie. — 25 c.

L'Apocalypse expliquée. — 1 fr

Le salut universel par l'Evangile. — 60 c.

Le jugement dernier selon les Ecritures. — 60 c.

Appels de Dieu à l'Eglise, dictés à un enfant. — 1 fr.

Une voix du Ciel. — 25 c.

Par le même auteur :

Esquisse d'une philosophie du goût.

Lettre à Vinet. — 1 fr.

En vente à la librairie ATTINGER frères et chez M. Ferd. BECK, Bazar Jérusalem, à Neuchâtel. — A Travers, chez M. Rod DEBELI. 483-3

Fabrication de TIMBRES

en caoutchouc inaltérable

OTTO SCHUMANN

7, rue du Puits 7.

Timbres de commerce en tous genres. Timbres de vitesse. Dateurs, Numéroteurs, etc., etc. — Travail soigné. Prix modérés.

Agent d'Assurances : Vie, Incendie, Accidents et Transports. 196-1

Vins d'Algérie

Clos St-Antoine, Guyotville, **VOUGA-ROCHAT**, propriétaire.

Représenté par **JULES VOUGA**, viticulteur, Cortailhod. 270-7

VIN ROUGE

type Bordeaux, garanti pur et recommandé pour ses propriétés toniques et digestives. Prix : 1 fr. 25 la bouteille.

En dépôt : à la CHAUX-DE-FONDS, chez MM. P. MONNIER, pharmacien, et F. DEBROT, épiciers ; au Locle, M. A. THEISS, pharm.; aux Ponts, M. CHAPUIS, pharm.; à Neuchâtel, MM. BOURGEOIS, pharmacien, et SCHWAB, magasin de comestibles ; à Corcelles, M. LEUBA, pharmacien ; à Colombier, M. DZIERNANOWSKI, magasin ; à Boudry, M. CHAPUIS, pharmacien ; à Gorgier, M. ELLEN, épiciers.

COMMERCE DE BOIS

Gros & Détail. 11053-7

G. SCHWERZEL

19, Rue de l'Hôtel-de-Ville 19.

A louer pour St-Georges 1888

dans une maison d'ordre et bien exposée :
1° Un bel APPARTEMENT composé de trois chambres et un cabinet ;
2° Dans la même maison, un beau PIGNON de 3 pièces.

Lessiverie et installation des eaux dans la maison. 93-6
S'adresser Case 649, Chaux-de-Fonds

A vendre pour cause de départ un POTAGER et ses accessoires, ainsi que plusieurs meubles de ménage. — S'adresser rue Saint-Pierre 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 351-1

MUNICIPALITÉ DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les porteurs d'obligations de la Municipalité de la Chaux-de-Fonds, émission 1860, 4 1/2 %, sont prévenus que les 11 obligations nos 143, 157, 267, 283, 305, 393, 462, 468, 493, 580, 581, sont remboursables contre remise des titres, dès le 15 mars prochain, par 1000 francs chacune, au Bureau municipal, Hôtel des Postes, Chaux-de-Fonds.

Dès la même date, le coupon n° 56 du dit emprunt sera payé contre remise par 23 fr. 50.

On rappelle en outre que les obligations dont les numéros suivent, désignées par de précédents tirages au sort pour être remboursées, n'ont pas été présentées à l'encaissement.

Emprunt 1865 les numéros 91, 221, 494, 552, 573, 640, 695 et 699.

Emprunt 1856 le n° 335.

Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1888.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le Secrétaire,

FRITZ ROBERT-DUCOMMUN.

Le Président,

A. GROSJEAN.

480-3

COMBUSTIBLES

Gros & Détail

de première qualité, rendu à domicile avec poids garanti. — Anthracite belge, Briquettes, Coke cassé, Houille en morceaux. — Spécialité de Charbon-Natron cassé en morceaux, supérieur à toute autre provenance, sans aucune poussière, se consume entièrement, sans odeur, ni fumée. Se vend en paquet de 1 kilo et de 10 kilos, à 30 cent. le kilo.

G. Schuler,

5, RUE DU GRENIER 5.

PÉTROLE par 20 litres, franco à domicile. 481-4

Avis aux Ménagères.

M. Fritz CARTIER, marchand de bois, rue du Progrès 80,

se recommande à l'honorable public pour tout ce qui concerne son commerce, étant à même de fournir en gros et en détail et à des prix très modique du bon COMBUSTIBLE, tel que :

BOIS, TOURBE, SCIURE,

CHARBON de foyard, CHARBON au natron, ANTHRACITE belge lavé, BRIQUETTES, Houille, Coke cassé.

Le tout livré franco à domicile, poids garanti, qualité supérieure, fort rabais par grande quantité.

LES FIANCÉS de la REVANCHE

ou
la Vision patriotique

GRAND ROMAN NATIONAL, DRAMATIQUE et POPULAIRE, par ...

Nombreuses et magnifiques illustrations par LIX.

GRATIS

1^{re} et 2^{me} Livraisons

10 c. la livraison illustrée

Jules ROUFF & Co, 14, Cloître Saint-Honoré, PARIS.

GRATIS

1^{re} et 2^{me} Livraisons

partout

Gratis dans les Kiosques. — Dépôt pour la Suisse : Agence des Journaux, Genève. 386-1

Dépôt des
LIQUEURS extra - supérieures

DE LA

Grande Distillerie Cusenier, à Paris.

Confiserie Douillot

Liqueurs du pays. 11405-2

ÉBAUCHES & FINISSAGES

Une fabrique d'ébauches serait disposée d'entreprendre la fourniture de calibres particuliers, soit pour ébauches simples ou pour tous genres de calibres compliqués. — Adresser les offres aux initiales S. D., poste restante, Saint-Imier. 271-5

LA LIQUIDATION

du magasin des demoiselles Feldtrappe & Jourdain ne durera plus que quelques jours. **GRAND RABAIS.** 134-2

LAINES

Terneau, Castor, Golchin, Zéphir, Perse, noires et blanches, 5 fr. 70 le 1/2 kilo. Couleurs fines et ordin., 6 fr. 45 le 1/2 k. Couleurs fines et ord., 35 c. l'once (30 gr.).

6, RUE DU STAND 6.

Maladies des yeux.

Le Dr G. BOREL, ancien chef de clinique ophtalmique à Paris, donnera dès maintenant ses consultations à la CHAUX-DE-FONDS, RUE DU GRENIER 4 (magasin Helm), mardi et vendredi, de 10 heures à midi. 128-6

USINE LARRIVÉE & C^o

40, Rue de la Serre 40, achète les FUTS vides, forme pétrole, ayant contenu de l'huile ou essence. 347-1

AVIS

On offre à prêter de suite et contre première hypothèque une somme de

15,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude J Breitmayer, notaire, place de l'Hôtel-de-Ville 6. 443-3

Pension veuve Brunner

8, rue Jaquet Droz 8,

ouverte dès le 25 Janvier 1888.

Bonne pension bourgeoise à prix raisonnable suivant le service.

On accepterait quelques bons pensionnaires de toute solvabilité.

CANTINE. On sert pour emporter.

Repas sur commande.

FONDUES à toute heure.

La soussignée se recommande à ses bonnes connaissances, leur promettant bonne table et bonne consommation.

Vins blanc et rouge pour emporter de qualité et à prix modiques.

455-3 Veuve BRUNNER.

COSTUMES

A l'occasion du BAL MASQUÉ un joli choix de costumes est en dépôt à la CHAUX-DE-FONDS, rue du Premier Mars n° 10 n, au 3^{me} étage. 384-5

MOSCHER-HOFER, costumier, Soleure.

A vendre ou à louer

pour St-Georges 1888 une PROPRIÉTÉ située à 40 minutes du village de la Chaux-de-Fonds et pouvant suffire à l'entretien de 9 à 10 vaches — Pour traiter, les amateurs sont priés de s'adresser à M. J. Schœnholzer, rue Fritz Courvoisier 29, Chaux-de-Fonds. 17-4

A vendre pour cause de départ

et à très bas prix : trois lits complets et deux canapés, sept paires de grands rideaux, deux tableaux à l'huile, un guéridon tanzais, une petite bibliothèque, une console marbre, un beau lustre à trois branches, une jardinière, un potager et les ustensiles de cuisine 457-3
S'adresser chez M. Sagne, au Casino.

Un bon boulanger-pâtissier

connaissant sa partie à fond, fidèle et de toute moralité, ayant dirigé pendant plusieurs années une boulangerie-pâtisserie, demande de suite une place analogue, à défaut une bonne place d'ouvrier dans la localité ou dans le canton. 477-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.